



BAS-CORLAY OU CORLAY ⁽¹⁾



Paroisse faisant actuellement partie du diocèse de Saint-Brieuc.

Aux décimes de 1787, elle était imposée comme suit :

Le recteur, M. Le Jacq	38 ^l 10 ^s .
La fabrice	8 ^l 17 ^s 6 ^d .
St-Corentin	4 ^l 15 ^s .
La Magdeleine	4 ^l 15 ^s .
Le Rosaire	4 ^l 15 ^s .
TOTAL	52 ^l 12 ^s 6 ^d .

ÉTAT EN 1779

Le patron, saint Sauveur ; le présentateur, l'alternative ; le collateur, l'Ordinaire ; le décimateur, M. le Recteur ; le revenu 1,500 livres. — 1,000 communians.

Recteur, M. René Le Jacques, né à Gourin en 1747, prêtre en 1771. A eu sa cure au concours, le 22 Mars 1771.

Vicaire, M. Pierre Oury, né à Merléac en 1744, prêtre en 1768. « Est venu au concours et s'en est allé de frayeur. »

(1) Nous donnons une courte notice sur les paroisses ayant autrefois fait partie du diocèse de Cornouaille.

Envoyé à Corlay en 1778, devient recteur de Bannalec en 1778 (1).

Corlay est le lieu d'origine du saint Alain qui aurait occupé le siège de Saint-Corentin. — Voir dom PLAINÉ *Bulletin de la Société archéol. du Finistère*, tome XXVII.

(1) Notes de Mgr de Saint-Luc sur les prêtres de la Haute-Cornouaille (Archives de l'Evêché).

